



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

NANCY | Institut régional du travail  
social (IRTS) de Lorraine

Journée  
d'étude

2023  
NOV.  
27



# LA RÉPARATION PÉNALE

Une journée d'étude à destination  
des professionnels de la Protection judiciaire  
de la jeunesse et autres partenaires  
de la protection de l'enfance en région Grand-Est  
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
[www.enpjj.justice.fr/jerp23ge](http://www.enpjj.justice.fr/jerp23ge)



Direction interrégionale  
Grand-Est  
de la Protection judiciaire  
de la jeunesse

# LA RÉPARATION PÉNALE



Lundi 27 novembre 2023



Institut régional du travail social (IRTS)  
de Lorraine - Amphithéâtre  
201, Avenue Raymond Pinchard  
54100 NANCY



Modalités  
d'inscription

Professionnels du ministère de la Justice :  
Numéro Harmonie : 551176328

Autres participants :  
Télécharger la fiche d'inscription  
QR Code (ou cliquer sur ce lien)



9 heures 30

*Accueil*

10 heures

*Ouverture*

**Claire-Marie Casanova**, Directrice interrégionale Grand-Est  
de la Protection judiciaire de la jeunesse

10 heures 30

**Restitution du contrôle thématique « Réparation pénale »  
conduit par la DIR PJJ en 2022**

11 heures 30

**Témoignages d'éducateurs axés sur leur pratique  
de la réparation pénale**

**SRP Maxéville, UEMO Mulhouse Sud**

12 heures 30

*Pause-déjeuner*

14 heures

*Conférence*

**Philip Milburn**, Professeur de sociologie, Université de Rennes

Problématique : le CJPM réaffirme la place des victimes en prévoyant leur indemnisation plus rapide (dès l'audience statuant sur la culpabilité), et en inscrivant la médiation pénale et la justice restaurative comme modalités à part entière de l'action éducative. Par voie de conséquence, les professionnels de la PJJ sont incités à mieux prendre en compte les victimes, mais pour quoi faire au juste ? Comment expliquer le déclin de la modalité directe de réparation ? Comment créer les conditions d'un dialogue constructif entre l'auteur et la victime ? Qu'en attendre ? Quelle posture adopter ? Réparation directe, médiation, justice restaurative : qu'est-ce qui les rassemble, qu'est-ce qui les distingue, quelles complémentarités ?

*Échanges avec la salle*

16 heures 30

*Fin des travaux*